

RAISON D'ÊTRE DU DOCUMENT

Le document *Études autochtones : Document cadre à l'usage des enseignants des années secondaires (S1-S4)* a pour objectif d'aider les enseignants à fournir aux élèves une perspective autochtone dans le cadre du programme de Sciences humaines. Il fournit le cadre conceptuel nécessaire à l'utilisation de *Études autochtones, Document-ressource à l'usage des années secondaires (S1 à S4)*.

Ce cadre conceptuel détermine les résultats d'apprentissage relatifs aux cultures des Premières Nations, des Inuit et des Métis. Il vise à offrir à tous les élèves des expériences significatives et pertinentes. Ils auront ainsi l'occasion d'apprendre l'histoire du Manitoba et du Canada avant et après l'arrivée des Européens dans une perspective autochtone.

Ce document, de même que le Document-ressource, présentent également, à l'intention du personnel enseignant, des renseignements généraux sur la façon de favoriser l'acquisition de compétences et d'attitudes qui aideront les élèves à devenir des citoyens informés, déterminés et responsables.

Nature de la discipline

Les études autochtones représentent une discipline qui traite du point de vue unique des Autochtones à l'égard du monde, à savoir :

- leurs conceptions de la vie et la façon dont ces conceptions orientent leur perception des grandes questions;
- leur manière de fixer des priorités;
- leur façon d'interpréter les événements qui les touchent directement.

Philosophie

Le document cadre part du principe que l'acceptation de cultures différentes profite à l'ensemble des membres d'une société pluraliste.

Le présent document met en évidence les approches autochtones traditionnelles en matière d'éducation. Il est essentiel que les enseignants comprennent bien ces approches et s'assurent de faire cadrer leurs méthodes pédagogiques avec les stratégies suivantes :

- mettre l'accent sur l'enquête et la découverte par les élèves et l'enseignant;
- mettre l'accent sur le processus et non sur les conclusions;
- voir le rôle de l'enseignant comme celui de facilitateur, de personne-ressource et d'enquêteur qui travaille en collaboration avec les élèves;
- mettre l'accent sur les résultats d'apprentissage cognitifs et affectifs plutôt que sur l'assimilation d'un grand nombre de faits détaillés;
- se concentrer sur les activités, les valeurs et les actes des gens plutôt que sur des lieux, des objets, des dates et des noms;
- fixer une multiplicité de résultats d'apprentissage;
- mettre l'accent sur les unités d'apprentissage et les adapter aux perspectives et aux besoins locaux.

Les méthodes pédagogiques devraient s'appuyer sur les principes suivants :

- fonder les nouvelles activités d'apprentissage sur les acquis;
- expliquer aux élèves la signification et l'importance des activités;
- faire participer les élèves au processus d'apprentissage;
- offrir un maximum de possibilités d'échange de points de vue et d'idées.

But

Le but visé est de permettre aux élèves :

- d'intégrer la perspective autochtone;
- de comprendre et de respecter l'histoire, les cultures et les modes de vie contemporains des peuples autochtones;
- d'acquérir des connaissances solides sur différentes questions concernant les peuples autochtones;
- de comprendre la diversité et la fonction des systèmes sociaux, économiques et politiques des peuples autochtones dans des contextes traditionnels et contemporains (ex. : les rôles historiques des deux sexes et l'évolution de ces rôles);
- de développer une identité personnelle positive.

Les élèves auront maintes occasions d'acquérir des connaissances sur les peuples autochtones qui vont les aider à :

- participer plus activement et plus efficacement à une société en pleine évolution;
- montrer plus de respect envers l'environnement;
- participer aux réalités civiques et culturelles uniques de leurs collectivités.

Les élèves autochtones sont des apprenants et des participants à la culture autochtone, pas des experts. La compréhension des cultures et traditions autochtones varie d'une famille à l'autre. Par conséquent, au lieu de considérer ces élèves comme des experts, les enseignants devraient avoir les mêmes attentes envers l'ensemble des élèves.

Structure

Ce document cadre fait état des perspectives autochtones ainsi que des questions, du contenu et des résultats d'apprentissage liés au programme de Sciences humaines. Il aide aussi les enseignants à élaborer des plans de cours précis pour les études autochtones.

Les guides de l'enseignant concernant les études autochtones sont utilisés conjointement avec les documents du programme de Sciences humaines des années d'études concernées. Les sujets d'études qui y sont proposés aident les enseignants à intégrer une perspective autochtone à chaque composante des documents du programme de Sciences humaines.

Le présent cadre conceptuel, qui aborde des thèmes particuliers, fait état des résultats d'apprentissage. Il fait ressortir ce que les élèves devraient savoir et accomplir sous une perspective autochtone. Le cadre conceptuel constitue aussi la base de l'enseignement et de l'évaluation des *Études autochtones, Document-ressource à l'usage des années secondaires (S1 à S4)*.

Voici une brève description de chaque chapitre :

Chapitre 1 : Identité autochtone (secondaire 1) - décrit l'identité, les langues, les traditions, le patrimoine et la diversité culturelle des Autochtones.

Chapitre 2 : Harmonie environnementale (secondaire 2) - décrit comment les Autochtones vivent en harmonie avec leur environnement. Il présente les changements profonds subis depuis l'arrivée des Européens. Le chapitre 2 décrit comment les Autochtones se sont adaptés aux changements au niveau de l'éducation, de la vie urbaine, de l'emploi et du développement économique.

Chapitre 3 : Contributions des Autochtones (secondaire 3) - remonte à l'origine des peuples autochtones et métis et aborde la question de l'autonomie gouvernementale. L'accent est mis sur les progrès accomplis par les peuples autochtones sur le plan social, économique et politique.

Chapitre 4 : Questions internationales (secondaire 4) - se penche sur les questions qui préoccupent divers peuples indigènes du monde. Il examine certaines des questions touchant ces peuples, notamment l'autonomie gouvernementale, l'éducation et le développement économique.